



LE FAMILISTÈRE DE GUISE UN PALAIS SOCIAL

VISITES
GROUPES ADULTES

VISITES TOUTE L'ANNÉE
WWW.FAMILISTERE.COM

PICARDIE > AISNE



VOYAGE EN UTOPIE

Jean-Baptiste André Godin (1817-1888), créateur de la manufacture des fameux poêles et génial industriel, fut aussi un expérimentateur social de tout premier plan. Pour faire la preuve pratique des bienfaits de la société harmonieuse imaginée par le philosophe Charles Fourier, il bâtit à partir de 1859 le Familistère ou « Palais social », un site unique au monde, une utopie réalisée.

Le Familistère est la réalisation d'un projet bien différent de celui des cités ouvrières patronales. Au sein de l'Association coopérative du capital et du travail, les travailleurs participent à la gestion et aux décisions ; ils deviennent propriétaires de l'usine et du palais.

La cité édiflée à côté de la fonderie, encore en activité, devait offrir « les équivalents de la richesse » aux familles des employés de l'usine. Le palais comprend d'étonnants pavillons d'habitation collective et de nombreux équipements de service : des magasins, une buanderie et une piscine, un jardin et des promenades, une crèche, des écoles, un merveilleux théâtre. L'espace libre, l'air pur, la lumière et l'eau en abondance sont les éléments d'un urbanisme et d'une architecture à la mesure de l'homme.

Voyage en utopie : Familistérien le temps d'une journée, laissez-vous guider dans la réalité et les idéaux du Palais social avant de parcourir librement les multiples chemins qui le traversent.



Jean-Baptiste André Godin (au centre) et le conseil de gérance de la Société du Familistère en 1885

JEAN-BAPTISTE ANDRÉ GODIN

Jean-Baptiste André Godin naît en 1817 dans une famille très modeste à Esquéhéries (Aisne). C'est en parcourant la France pour perfectionner son métier de serrurier qu'il se met en quête d'un idéal pratique de justice sociale. Cet ouvrier inventif crée en 1840 un petit atelier de fabrication de poêles en fonte de fer. Une vingtaine d'années plus tard, Godin est devenu un remarquable capitaine d'industrie, à la tête d'importantes fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson à Guise et à Bruxelles. Cet industriel autodidacte atypique est aussi journaliste, écrivain et homme politique. Il devient député de l'Aisne en 1871.

Nourri des idées de Saint-Simon, d'Étienne Cabet ou de Robert Owen, Godin a en 1842 la révélation de la doctrine de Charles Fourier. Il sera socialiste phalanstérien. Godin adhère à l'École sociétaire fondée par les disciples de Fourier. Le jeune industriel se révèle plus déterminé que le polytechnicien Victor Considerant dont il a soutenu en 1853 l'essai de colonie fouriériste au Texas. De 1859 à 1884, Godin bâtit à proximité de son usine de Guise une cité de 2 000 habitants, le Familistère ou Palais social, la plus ambitieuse expérimentation d'association du travail, du capital et du talent qui ait été conduite. Le Familistère est une interprétation critique originale du phalanstère de Fourier : une utopie réalisée.

Pendant trente ans, avec l'aide de sa compagne Marie Moret, Godin se consacre entièrement à sa mission réformatrice. Godin meurt en 1888. Il laisse un patrimoine bâti d'une ampleur exceptionnelle, plusieurs ouvrages importants sur la question sociale et, surtout, l'exemple d'une organisation profondément réformatrice. Longtemps méconnu, Jean-Baptiste André Godin est considéré aujourd'hui comme un des pères de l'économie sociale.



Cour intérieure du pavillon central

LE PALAIS EN CHIFFRES

LE FAMILISTÈRE EN 1889

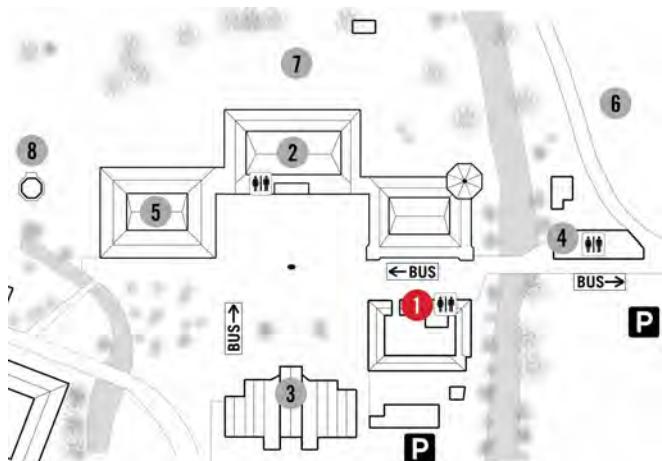
490 appartements occupés
1 748 habitants
482 écoliers
50 berceaux à la nourricerie
1 000 places dans le théâtre
2 360 ouvrages dans la bibliothèque
110 personnes employées dans les services du Familistère
1 205 personnes employées à l'usine

LE PALAIS SOCIAL

2 000 000 de francs de dépenses
75 mois de chantier
10 000 000 de briques
30 000 m² de plancher
1 km de coursives
570 m de façades
900 fenêtres
1 300 portes
8 000 barreaux métalliques en garde-corps
11 000 carreaux de verre en couverture des cours

LE PAVILLON CENTRAL

40 mois de chantier
112 appartements en 1865
242 pièces d'habitation
194 caves
48 greniers
153 placards
1 496 consoles en fonte
16 cabinets d'aisance
8 fontaines



1. LES ÉCONOMATS

ACCUEIL DES GROUPES / BILLETTERIE / LIBRAIRIE / BUVETTE / EXPOSITION PERMANENTE

Exposition permanente Du château des ducs au Palais social, le Familistère dans la ville.

2. LE PAVILLON CENTRAL

EXPOSITIONS PERMANENTES ET TEMPORAIRES / BOUTIQUE

3 LE THÉÂTRE ET LES ÉCOLES

FOYER / THÉÂTRE À L'ITALIENNE

Entre-sort multimédia, Le théâtre en miroir, durée 15 min. Écoles en activité.

4. LA BUANDERIE-PISCINE

EXPOSITIONS PERMANENTES / SALLE COMMUNE DE REPAS

Exposition permanente L'Hygiène, une question sociale : espace libre, air pur, lumière en abondance, eau courante.

5. AILE DROITE

APPARTEMENT DE GODIN / EXPOSITION PERMANENTE

6. LE JARDIN D'AGRÉMENT

MAUSOLÉE DE GODIN

7. LE JARDIN DE LA PRESQU'ÎLE

8. LE KIOSQUE À MUSIQUE

1860

1. LES ÉCONOMATS



Jean-Baptiste André Godin avait prévu « des bâtiments d'industries domestiques » en face des pavillons d'habitation. Il entend supprimer les intermédiaires commerciaux en approvisionnant directement et au meilleur prix les Familistériens. Hygiéniste, il souhaite proposer aux habitants du palais une alimentation équilibrée et des produits de qualité. Aussi se fournissent-ils dans les économats.

Aujourd'hui, l'ensemble abrite le centre du visiteur. On y trouve l'accueil-billetterie, la librairie-boutique ainsi que la buvette-restauration.

EXPOSITION : Du château des ducs au Palais social, le Familistère dans la ville.

1864

2. LE PAVILLON CENTRAL DU PALAIS SOCIAL



Achévé en 1864, le pavillon central est le pavillon d'habitation le plus emblématique du Palais social. Avec ses 150 appartements, c'est également le plus grand. La vaste cour vitrée est le lieu des rassemblements et des fêtes de la société familistérienne. Ouvert au public depuis avril 2010, toujours habité, l'édifice associe aujourd'hui lieux de vie quotidienne et espaces muséographiques modernes et spectaculaires comme la « coupe grandeur nature » pratiquée sur toute la hauteur de la construction. Les salles de parcours d'exposition créées dans les anciens logements forment le récit de l'aventure architecturale, industrielle, sociale et humaine du Familistère. Des « scènes d'intérieur » reconstituent des situations d'habitation dans le Palais social à différentes époques.

Dans l'ancienne mercerie du palais, découvrez la boutique et ses nombreux produits « Godin ».

EXPOSITIONS : La machine à habiter ensemble / Les machines à habiter du xxe siècle / L'aventure familistérienne 1858 – 1888 / L'aventure familistérienne 1888 – 1933 / La coupe grandeur nature / Scènes d'intérieur 1867 et 1929.

1870

3. LE THÉÂTRE ET LES ÉCOLES



Le Palais social a son théâtre. Lieu du divertissement, il est aussi la salle de l'enseignement supérieur du système éducatif du Familistère. Il forme avec les écoles un groupe destiné à l'éducation intégrale et permanente des habitants. Sa position, en face du pavillon central d'habitation et dans l'axe de la nourricerie et du pouponnat, montre clairement que le théâtre est un pôle dans l'organisation de la cité. C'est le temple de la société familistérienne. Les visiteurs du Familistère ont accès à la salle de spectacle où se joue tous les jours un entre-sort multimédia de 15 minutes, « le théâtre en miroir », qui met en scène Godin, Charles Fourier... et les spectateurs eux-mêmes. Horaires de diffusion sur demande (sous réserve de disponibilité du théâtre). Une programmation culturelle est proposée tout au long de l'année (théâtre, musique, spectacles...). Renseignements sur www.familistere.com, rubrique « agenda ».

SPECTACLE MULTIMÉDIA : Le théâtre en miroir, un entre-sort multimédia.

1864

4. LA BUANDERIE-PISCINE



L'économie générale du Familistère justifie que soient réunies dans une même construction à proximité de la fonderie les fonctions grandes consommatrices d'eau chaude : lessive, bains, piscine. Laver son linge, se laver, nager : tel est le programme de la buanderie-piscine, véritable atelier de l'hygiène et de la santé physique. La réforme sociale commence avec la propreté, le confort, le bien-être matériel individuel et collectif. L'édifice situé au bord de l'Oise est entièrement ouvert à la visite : atelier de lessive, cabines de bains, séchoir, bassin d'apprentissage de la natation dont le plancher mobile est reconstruit.

EXPOSITION : L'Hygiène, une question sociale : espace libre, air pur, eau courante, lumière en abondance.

1878

5. L'APPARTEMENT DE GODIN



Habiter le Palais social est une évidence pour le fondateur du Familistère. Il n'y a pas de « maison de patron » dans la commune unitaire. Dès 1859, Jean-Baptiste André Godin se réserve un logement dans l'aile gauche. En 1878, il emménage avec sa collaboratrice et compagne Marie Moret dans l'aile droite dont la construction vient de se terminer. En 2009, l'appartement du fondateur fait l'objet d'une complète restauration. Dans les anciens logements du rez-de-chaussée, l'exposition permanente constitue une introduction à la vie de Godin avant la création du Familistère, sa découverte du fouriérisme et sa participation à l'établissement d'une colonie phalanstérienne au Texas. À l'étage, dans les pièces de l'appartement historique (bureau, salon, salle à manger...) sont présentées les collections d'objets personnels de Jean-Baptiste André Godin et de Marie Moret. En interrogeant le *Livre des visiteurs du Familistère*, les visiteurs d'aujourd'hui ont un aperçu de l'intérêt suscité par l'expérience sociale depuis 1864 en Europe et en Amérique.

EXPOSITIONS : Expérimenter une autre société au XIXe siècle / Jean-Baptiste André Godin, industriel et réformateur.

6. LE JARDIN D'AGRÈMENT ET LE JARDIN DE LA PRESQU'ÎLE

1856 / 2004



Parcs, promenades et jardins du Familistère remplissent des fonctions esthétiques, récréatives, hygiéniques, économiques et éducatives. Le jardin d'agrément a été créé sur le coteau de l'Oise avant la construction du palais. Son aménagement pittoresque veut évoquer une nature arcadienne. Un potager éducatif est toujours cultivé à l'entrée du jardin. Dans sa partie supérieure, l'Association coopérative du capital et du travail a érigé en 1889 le mausolée du fondateur et a ainsi fait du jardin un lieu privilégié de la mémoire du Familistère.

Derrière le palais se trouve le jardin contemporain de la Presqu'île, créé en 2004 entre l'Oise et le canal des usines. C'est un bocage dessiné sur 10 hectares par des centaines de parcelles triangulaires, où alternent zones sèches et zones humides. Un réseau de pontons en bois permet de traverser le jardin à 50 cm du sol. Sur les parcelles de pelouse, des nappes en mosaïque vous invitent au pique-nique.



Nous proposons des visites guidées pour les groupes adultes constitués d'au moins 20 personnes. À noter, pour les groupes constitués de 20 à 25 personnes maximum, nous nous réservons le droit de compléter l'effectif du groupe (dans une limite de 35 personnes maximum).

Pendant une heure, nos guides vous proposent un récit vivant de l'histoire du site, des idées de son fondateur, du développement de la manufacture de poêles, de la construction du palais ou de la vie quotidienne de ses habitants. Choisissez votre visite thématique et votre parcours.

À la suite de votre visite, votre groupe découvre librement tous les espaces d'exposition et les jardins du Familistère. À chacun selon ses désirs.

TARIF GROUPE (à partir de 20 personnes payantes) :

- visite libre : 7 € / personne

- visite guidée (1h) : 7€ / personne + un forfait de 50 € / guide

(1 guide pour 35 personnes maximum)

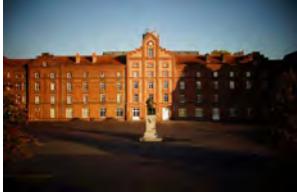
Les programmes « clés en main » font l'objet d'une tarification différente.

Voir pages 17 à 21.



VISITE GUIDÉES DU FAMILISTÈRE

LE FAMILISTÈRE : UN PALAIS SOCIAL



Visite générale du Familistère, idéale pour comprendre en profondeur les principes et les modalités pratiques de l'une des plus ambitieuses expérimentations sociales collectives du monde industriel.

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- le pavillon central et sa spectaculaire « coupe grandeur nature ».

UNE ARCHITECTURE À LA MESURE DE L'HOMME



Promenade architecturale dans le Palais social, véritable machine à habiter ensemble conçue par Jean-Baptiste André Godin jusque dans ses moindres détails pour le bien-être individuel et collectif de ses habitants : multiplicité des circulations, escaliers adaptés au pas des plus jeunes et à celui des plus âgés, ventilation naturelle de la cour et des appartements, premiers vide-odures du logement collectif...

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- le pavillon central avec sa grande maquette d'architecture et les salles d'exposition *La machine à habiter ensemble*.

LES JARDINS DU FAMILISTÈRE



Ce parcours permet de découvrir le jardin historique dit « d'agrément » et le jardin contemporain de la Presqu'île. Créé en 1856 sur la rive droite de l'Oise entre l'usine et la rivière, le jardin d'agrément offre de belles vues sur le palais. Le potager, la serre du XIX^e siècle, les bosquets, les bassins en eau, la passerelle de la voie de chemin de fer, le mausolée de Godin forment un paysage riche de l'histoire du Familistère. Le jardin de la presqu'île a été aménagé en 2004 au nord du Palais social. Il recrée sur 10 hectares un paysage de haies bocagères délimitant des parcelles de pelouse, de buissons ou de taillis. Du fond du jardin, le palais apparaît dans toute son ampleur.

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- le jardin d'agrément ;
- le jardin de la Presqu'île.



L'HYGIÈNE, UNE QUESTION SOCIALE

Eau, air, lumière et espace sont des richesses naturelles communes qui doivent être équitablement partagées par tous. Pour Godin, le logement véritablement social n'est pas le logement minimum mais l'habitation saine, vaste, aérée, lumineuse et largement pourvue en eau courante. Le logement social est un palais doté d'équipements collectifs de qualité comme la buanderie-piscine du Familistère.

Parcours de visite :

- les économats et le plan-relief du Familistère ;
- la buanderie-piscine et l'exposition *L'Hygiène, une question sociale* ;
- le pavillon central et sa spectaculaire « coupe grandeur nature ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ET SOCIAL) AU XIX^E SIÈCLE



Les Familistériens jouissent de bonnes conditions matérielles d'existence parce qu'ils partagent de manière ingénieuse et équitable l'ensemble des ressources naturelles et économiques dont ils disposent : l'eau chaude des ateliers industriels alimente la piscine et la buanderie du palais, les déchets de fonderie sont employés pour le revêtement des allées du jardin d'agrément, le son du matelas des berceaux de la nourricerie est réutilisé au poulailler, les services collectifs offrent des emplois aux habitantes...

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- la buanderie-piscine et l'exposition *L'Hygiène, une question sociale* ;
- le pavillon central et sa spectaculaire « coupe grandeur nature » avec une scène d'intérieur.

FONDERIES ET MANUFACTURES GODIN & C^{IE}



En 1840, un jeune serrurier de Thiérache se lance dans la fabrication de poêles en fonte de fer. Un « Godin » va devenir le nom commun des appareils de chauffage robustes et performants. La production industrielle des usines de Guise et de Bruxelles, dont le succès rend possible le Familistère, est d'une étonnante diversité : poêles, cuisinières, baignoires, machines à laver, cocottes, jouets, berceaux, enseignes... La visite décrit le site de l'usine de Guise, le process de fabrication de la fonderie et la collection d'appareils anciens.

Parcours de visite :

- les économats et le plan-relief du Familistère ;
- le pavillon central et les salles d'exposition des collections industrielles.

LE FAMILISTÈRE : UNE UTOPIE RÉALISÉE



Le Familistère réinterprète le phalanstère, cette colonie agricole idéale imaginée par Charles Fourier (1772-1837) pour l'épanouissement de l'unité sociale harmonieuse composée de 1 620 hommes et femmes. Il est la concrétisation la plus remarquable de l'utopie fouriériste en Europe ou en Amérique. L'expérimentation de Guise est une tentative de refondation globale de la société capitaliste qui appréhende tous les aspects de la vie sociale : juste répartition des richesses au travail et au capital, éducation intégrale, mutualisme et solidarité entre individus, urbanisme et architecture favorisant l'unité sociale, organisation domestique communautaire... Ce voyage en utopie est l'occasion de s'interroger sur la portée de l'alternative économique et sociale tentée par Godin au Familistère, de ses réussites et de ses échecs.

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- l'appartement de Godin ;
- le pavillon central.

LA RICHESSE AU SERVICE DU PEUPLE



L'Association coopérative du capital et du travail est fondée en 1880. Les travailleurs de l'usine et du Palais social deviennent les associés de la société du Familistère Godin & Cie, prennent part à la gestion de l'entreprise et à l'administration de la communauté, et s'approprient le capital apporté par Godin à l'association. Après la mort du fondateur, les associés élisent leur « administrateur-gérant ». Mais des tensions apparaissent au sein de l'association coopérative. Tous les ouvriers et employés de l'usine ne bénéficient pas du statut d'associés habitants du Palais social. Les associés sont peu à peu perçus par les auxiliaires comme l'aristocratie ouvrière du Familistère. Pour des raisons économiques autant que sociales, l'association coopérative disparaît en 1968.

Parcours de visite :

- les économats et l'exposition *Du château des ducs au Palais social* ;
- le pavillon central et l'exposition *L'aventure familistérienne 1859 – 1888 : le temps de l'expérimentation*.



RESTAUREZ-VOUS AU FAMILISTÈRE

Grandes tablées et convivialité familistérienne, voilà ce que nous vous proposons. La buvette des écomats et la salle commune de la buanderie-piscine offrent deux salles de restauration d'une capacité de 80 et 100 places.

UN DÉJEUNER THIÉRACHIEN



Uniquement sur réservation pour les groupes, une CUISINE RÉGIONALE TRADITIONNELLE vous sera servie. Tarte au Maroilles, carbonnade ou encore ficelles picardes, de quoi enchanter vos papilles ! L'équipe de la buvette du Familistère propose différents menus, chauds ou froids, qui s'adaptent aux goûts et aux envies de tous.

À titre informatif :

• **Menu à 17 € / personne :**

Kir au vin blanc + plat + dessert + ¼ de vin et café

• **Menu à 20 € / personne :**

Kir au vin blanc + entrée + plat + dessert + ¼ de vin et café

• **Menu à 25 € / personne :**

Kir thierachien + entrée + plat + fromage + dessert + ¼ de vin et café



Les menus et les buffets sont disponibles sur simple demande auprès du service réservation : 03 23 61 35 36 ou reservation@familistere.com

ACCUEIL – CAFÉ ET GOÛTER

Envie d'une pause gourmande à votre arrivée ou avant le départ ?

Découvrez nos formules de 2 à 4 € / personne.

Détail des formules sur simple demande auprès du service réservation : 03 23 61 35 36 ou reservation@familistere.com

LES PROGRAMMES « CLÉS EN MAIN »

Pour découvrir le patrimoine de la Thiérache et compléter votre visite, nous vous proposons une dizaine de programmes « clés en main ». Réservez et nous nous occupons de tout !

Château fort des ducs de Guise, églises fortifiées de Thiérache, musée Matisse, écomusée du textile et de la vie sociale de Fourmies... Partez à la découverte du patrimoine local. Ces visites sont couplées à celles du Familistère de Guise ainsi qu'au déjeuner (au Familistère ou dans un restaurant local).

À NOTER : les horaires sont donnés à titre indicatif pour l'ensemble des programmes « clés en main » et peuvent être modifiés en fonction de nos disponibilités ou de celles du groupe. Les tarifs des journées « clés en main » sont compris entre 36 € et 40 € TTC par personne. Ils comprennent l'entrée et la visite guidée du Familistère, le déjeuner (boissons comprises) ainsi que l'entrée et la visite guidée des autres sites mentionnés. Ces tarifs sont calculés sur une base de 30 participants. En deçà, un supplément par personne peut être appliqué. Nous offrons une gratuité à partir de 30 personnes payantes ainsi qu'au(x) chauffeur(s) d'autocar.

PATRIMOINE HISTORIQUE

DU CHÂTEAU DES DUCS AU PALAIS SOCIAL



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 00 : Visite guidée du **Château fort de Guise**.

Découvrez ce château médiéval devenu forteresse bastionnée des Ducs de Guise, conforté par Vauban avant d'être bombardé lors de la Première Guerre mondiale puis sauvé par des jeunes... 1000 ans d'Histoire ont construit ce site unique en Europe ! Au cours de votre visite, parcourez les différents étages du donjon et les celliers de l'ancien arsenal, arpentez le dédale de souterrains et de casemates d'artillerie et faites une halte dans le musée archéologique du site.

16 h 30 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir un vêtement chaud et de bonnes chaussures.

Complétez votre journée par une balade commentée du centre de ville historique de Guise.

Le guide vous accompagnera du Familistère au Château fort. Une façon originale de découvrir l'histoire de la cité des Ducs. Et pourquoi ne pas vous arrêter à la boutique des Copains d'Thiérache pour une pause gourmande ?

À SAVOIR - formule visite : 45 min / formule visite + dégustation : 1h15
TARIFS, nous consulter.

CIRCUIT DES GRANDS HOMMES



Tous les jours sauf les mardis
(sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 30 : Arrivée au **Cateau-Cambrésis**. Vous serez accueillis par votre guide conférencier pour la visite du **Musée Matisse**, musée de renommée internationale consacré au peintre Henri Matisse, né en 1869 dans cette petite ville de Thiérache. Visite des collections permanentes.

17 h 00 : Fin de nos prestations



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

LA THIÉRACHE HISTORIQUE

10 h 00 : Visite du Familistère de Guise (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 00 : Visite guidée des **églises fortifiées de Jeantes et de Burelles**, véritables forteresses flanquées de tours imposantes qui devaient servir de refuge aux habitants lors des invasions qui se sont déroulées dans cette région durant les xvie et xviii siècles. Uniques au monde, les églises fortifiées de Thiérache sont incontournables.

17 h 30 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir de bonnes chaussures.

PROMENADE EN THIÉRACHE



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du Familistère de Guise (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

14 h 30 : Départ pour la visite guidée de l'**église fortifiée de Beurain** datant du xvie siècle. Isolée sur une colline surplombant la Vallée de l'Oise, son site privilégié et ses capacités défensives en font une des églises fortifiées les plus emblématiques de la Thiérache.

16 h 30 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir de bonnes chaussures.

DU PALAIS SOCIAL À LA CITÉ MÉDIÉVALE



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du Familistère de Guise (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

14 h 30 : Départ du Familistère pour Laon et la visite guidée de la **cité médiévale** et de sa **cathédrale du xiii siècle** . Notre-Dame de Laon, située sur la ville haute, impressionne tant par sa taille imposante que par son architecture de style gothique primitif. Découvrez l'architecture qui inspira les bâtisseurs des cathédrales de Chartres, de Reims ou de Notre-Dame de Paris.

17 h 00 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir de bonnes chaussures.

UTOPIE ET SAVOIR-FAIRE D'ANTAN



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Village des Métiers d'Antan** et du **Musée Motobécane**, implanté dans l'ancienne usine Motobécane à Saint-Quentin pour découvrir métiers et activités d'autrefois. Vous pourrez aussi retracer l'histoire de la célèbre marque Motobécane avec plus de 100 modèles dont de nombreux prototypes totalement inédits.

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 00 : Visite du Familistère de Guise (thème à choisir pages 12 à 14).

Conseil : Prévoir un vêtement chaud.

PATRIMOINE INDUSTRIEL

DE LA FONTE AU PLOMB

VISITE ET DÉMONSTRATION

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

14 h 30 : Départ en direction de **Vervins** pour la visite du **Démocrate de l'Aisne**. Créé en 1905, d'abord sous la forme d'un quotidien, il est aujourd'hui le dernier journal hebdomadaire français composé avec des caractères en plomb. Il est toujours imprimé sur deux machines, une duplex et une linotype, achetées en 1927. Les visites guidées sont réalisées par les imprimeurs eux-mêmes qui vous montreront le fonctionnement de cette imprimerie hors du temps.

16 h 30 : Fin de nos prestations.



Uniquement le mardi, mercredi
et vendredi matin.

LE XIX^E SIÈCLE INDUSTRIEL EN THIÉRACHE

VISITE ET DÉMONSTRATION

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 30 : Visite de l'**Écomusée du textile et de la vie sociale de Fourmies**. Témoignage d'un siècle d'histoire textile, le musée vous emmène à la découverte d'impressionnants métiers à tisser ou à filer et vous invite même à participer à leur production textile. Promenez-vous dans le xixe siècle en parcourant une rue de l'époque entièrement reconstituée avec les habitations et les commerces.

17 h 30 : Fin de nos prestations.



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

DE LA FONTE AU VERRE

VISITE ET DÉMONSTRATION

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).

12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.

15 h 30 : Visite et démonstration à l'**Atelier-musée du Verre de Trélon**. Découvrez les process de la fabrication du verre dans la grande halle de 1823, et la fabrication des bouteilles de champagne ou de parfum. Les souffleurs de verre créeront devant vous des oeuvres uniques.

17 h 30 : Fin de nos prestations.

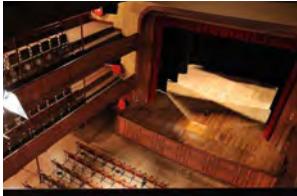
Conseil : Prévoir un vêtement chaud.



Tous les jours
(sauf les lundis de novembre à février).

JOURNÉE FESTIVE AU FAMILISTÈRE

CE SOIR AU THÉÂTRE



Uniquement les jours de spectacles programmés. Nous consulter.

15 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).
19 h 00 : Dîner au Familistère ou dans un restaurant local.
20 h 30 : Avec son théâtre de bois et de fonte, le Familistère offre à ses publics un des plus stimulants « équivalents de la richesse ». Venez vivre l'expérience d'un spectacle dans le temple laïc du Familistère.

Pour connaître la programmation de la saison théâtrale, nous consulter.

GUINGUETTE AU BORD DE L'EAU



Tous les jours (sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).
12 h 30 : Déjeuner au restaurant **La Guinguette de la Plage d'Isle** à Saint-Quentin. Dans un cadre privilégié, la réserve naturelle d'Isle (plus grande réserve naturelle en milieu urbain d'Europe), la Guinguette vous offre un accueil chaleureux et une cuisine de qualité. Vous déjeunez et passez une agréable après-midi dansante au bord de l'eau et au son de l'accordéon. Le parc d'Isle, à deux pas de la Guinguette, vous invite également pour une promenade au bord de l'eau.

17 h 00 : Fin de nos prestations

SUR UN AIR D'ACCORDÉON



Tous les jours (sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).
12 h 30 : Le restaurant **L'Astrée** au **Nouvion-en-Thiérache** (Aisne) vous accueille dans un cadre chaleureux et verdoyant.

Passez une après-midi guinguette au son de l'accordéon de l'orchestre Millésime.

L'Astrée met à votre disposition également un mini-golf, deux pistes de bowling ainsi qu'une salle de billard (activités comprises dans la prestation).

17 h 00 : Fin de nos prestations.

PATRIMOINE GOURMAND

SAVOIR-FAIRE DE THIÉRACHE

VISITE ET DÉGUSTATION



Tous les jours sauf les dimanches (et sauf les lundis de novembre à février).

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).
12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.
14 h 00 : Départ pour l'un de nos partenaires fromagers de Thiérache. Visite suivie d'une dégustation (comprise dans les prestations du programme).
16 h 30 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir un vêtement chaud.

À LA FERME ET AU PALAIS

VISITE ET DÉGUSTATION



Tous les jours d'avril à octobre.

10 h 00 : Visite du **Familistère de Guise** (thème à choisir pages 12 à 14).
12 h 30 : Déjeuner au Familistère ou dans un restaurant local.
14 h 00 : Départ pour la **ferme de la Chapelle Jérôme** au **Nouvion-en-Thiérache** (Aisne). Découverte de la FOLIE DOUCE, un apéritif local à base de fruits rouges. Vous serez accueillis par les propriétaires, de véritables passionnés, qui vous feront visiter le verger et vous révéleront quelques-uns de leurs secrets de fabrication. La visite sera suivie d'une dégustation (comprise dans les prestations du programme).
16 h 30 : Fin de nos prestations.

Conseil : Prévoir de bonnes chaussures.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Le site est ouvert tous les jours de 10 h 00 à 18 h 00. Fermé le lundi de novembre à février inclus. Fermeture annuelle durant les fêtes de fin d'année.

COMMENT RÉSERVER ?

Appelez-nous, nous nous occupons du reste. Une date de prestation est définie ensemble et une option est posée. Aucune prestation non réservée ne saurait être accordée.

Une fois l'option posée, nous vous envoyons plusieurs documents utiles à la réservation définitive de la prestation : une feuille de réservation (renseignements généraux, adresse de facturation et acceptation des conditions générales de vente), une fiche « visites guidées » sur laquelle vous cocherez le type de visite thématique souhaitée et pour finir les conditions générales de vente.

La réservation est définitive dès réception par nos services de ces documents complétés, signés et accompagnés d'un acompte de 30 % du montant total (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public), ou le cas échéant, d'un bon de commande (collectivités).

Le service réservation est ouvert du lundi au dimanche. Il est conseillé de réserver le plus tôt possible (au moins un mois avant la date voulue) par :

Téléphone : **00 33 (0)3 23 61 35 36** / Fax : **00 33 (0)3 23 05 85 90**

Courrier :

FAMILISTÈRE DE GUISE

178-179 Familistère pavillon central

F 02120 GUISE

Mail : reservation@familistere.com / servicecommercial@familistere.com

STATIONNEMENT

Pour les voitures : deux parkings sont à votre disposition : un en face de la buanderie-piscine, et un autre situé derrière les économats. Pour des raisons de sécurité, **il est strictement interdit de stationner sur la place.**

Pour les autocars : le chauffeur dépose les visiteurs aux déposes-minute prévues à cet effet sur la place du Familistère et va ensuite se stationner à l'ancienne gare de Guise (en face de la gendarmerie) ou sur les emplacements bus prévus au Jeu de Paume. **Le stationnement sur la place du Familistère est strictement interdit.** Un plan de ville peut vous être communiqué sur simple demande à l'accueil ou auprès du service réservation. Une fois votre visite terminée, l'autocar vient vous rechercher sur la place du Familistère, à l'une des déposes-minute.

TARIFS

7 € / personne.

Les tarifs des journées « clés en main » sont compris entre 38€ et 45€ TTC par personnes.

Ces tarifs sont applicables dès 20 personnes payantes. Ils ouvrent droit à la visite libre et, le cas échéant, à la visite guidée du site. Nous offrons une gratuité pour 30 personnes payantes ainsi qu'au(x) chauffeur(s) de car. En deçà de 20 personnes, nous consulter.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de garantir votre sécurité, celles des autres et la protection des lieux, nous vous demandons de vous conformer aux conditions et règlement suivants.

RÉSERVATION

Toute prestation proposée par le Familistère de Guise (visite guidée, programme clé en main, déjeuner, spectacle...) doit faire l'objet d'une réservation préalable intervenant au moins 1 mois avant prestation auprès du service réservation. La réservation s'effectue par téléphone au 03.23.61.89.31 ou par mail à l'adresse suivante reservation@familistere.com. Une date et une heure de prestation sont alors établies en fonction de la demande du client et des disponibilités de nos plannings de visites. Des documents de réservation contractuels sont ensuite envoyés au client. La réservation devient définitive lors de la réception du bon de réservation et d'un chèque d'acompte de 30% libellé à l'ordre du Trésor Public qui sont à nous retourner au plus tard 2 semaines avant la date de la prestation. Sur ce bon de réservation, vous préciserez le nombre de participants et de chauffeur(s) de car en les dissociant.

Le responsable du groupe s'engage à respecter l'ensemble des dispositions figurant dans le contrat (notamment le nombre de participants) et à prévenir le service réservation de tout changement faute de quoi la facture sera établie sur la base du nombre de participants le plus élevé (annoncé ou effectif).

Nous nous réservons le droit d'annuler la prestation en cas de force majeure.

STATIONNEMENT

Les déposes-minutes du Familistère de Guise sont accessibles aux chauffeurs de car pour la descente et la remontée des visiteurs. Toute présence prolongée est strictement interdite dans l'enceinte du musée, le stationnement prolongé des cars se fait sur le Parking situé place de l'ancienne gare de Guise, près de la gendarmerie ou rue du Jeu de Paume, sur les emplacements dédiés. Le responsable du groupe est tenu d'en informer le conducteur de car. Les véhicules stationnant sur la place pourront être verbalisés.

VISITE

Visite guidée d'1h et / ou visite libre à préciser lors de la réservation.

La visite libre se fait de manière groupée. Les guides médiateurs restent prioritaires dans les espaces, le groupe doit donc se conformer à leurs demandes et respecter la présence des autres visiteurs (cf règlement de visite ci-après).

Lieu de rendez-vous : Le responsable du groupe doit se rendre à l'accueil des visiteurs situé dans les Économats. Le groupe attend sur la place (en cas d'intempéries dans l'espace d'accueil des économats, espace muséographique, dans le calme). Des bracelets de couleur sont remis au responsable qui les distribue ensuite à tous les membres du groupe qui les placent en évidence de façon à être rapidement et facilement identifiables par nos agents. Le responsable porte un badge mentionnant le nom du groupe (badge remis à l'accueil également). Sans ces bracelets, vous ne serez pas autorisés à circuler et à entrer dans les espaces muséographiques.

Des toilettes sont à votre disposition dans la buvette des économats.

Le Familistère est habité. Il est interdit de pénétrer dans les espaces privés du Familistère.

Attention : Le pavillon central et les économats sont ouverts en continu de 10h00 à 18h00. Pour les autres espaces du musée de site, nous consulter.

RESTAURATION / PIQUE-NIQUE

Il est possible de déjeuner sur place, sur réservation. Nous proposons diffé-

rents menus à destination des groupes (de 17 à 25 € / pers). Nous consulter.

Il est également possible de pique-niquer dans les jardins du Familistère. Attention, le pique-nique dans la Buvette des économats n'est pas autorisé.

RETARD

En cas de retard, veuillez nous prévenir par téléphone au 03.23.61.35.36. Selon le retard et la disponibilité du guide, la visite pourra être écourtée, voire annulée, la prestation restant due.

TARIFS

- visite libre : 7 € / personne

- visite guidée (1h) : 7€ / personne + un forfait de 50 € / guide (1 guide pour 35 personnes maximum)

Gratuit pour le chauffeur et un accompagnateur à partir de 30 payants

Les programmes « clé en main » font l'objet d'une tarification spécifique. Nous consulter.

RÈGLEMENT

Le règlement des prestations se fait le jour même, à l'accueil, en début de visite par le responsable ou le trésorier pour la totalité du groupe. Nous n'acceptons pas les règlements individuels pour les groupes. Le paiement peut également se faire à réception de facture ou par mandat administratif.

Nous vous rappelons que le Familistère de Guise, musée de France, est un monument historique classé et qu'il est habité. L'accès aux espaces privés, signalés, est interdit.

Pour des raisons de sécurité et de protection des œuvres, les sacs à dos ou sacs de sport ne sont pas autorisés dans le musée. Merci de les laisser dans le car.

Nous vous demandons de faire respecter les consignes suivantes à votre groupe : Ne pas s'asseoir sur les appuis de fenêtres / Jeter ses débris dans les poubelles prévues à cet effet / Bien qu'étant un espace partagé offrant la priorité aux piétons, la place du Familistère est traversée par une voie accessible aux véhicules. Merci de rester vigilants / Les dépose-minute du Familistère de Guise sont accessibles aux chauffeurs de car pour la descente et la remontée des visiteurs. Toute présence prolongée est strictement interdite dans l'enceinte du musée, le stationnement prolongé des cars se fait sur le Parking situé place de l'ancienne gare de Guise, près de la gendarmerie ou rue du Jeu de Paume, sur les emplacements dédiés. Le responsable du groupe est tenu d'en informer le conducteur de car. Les véhicules stationnant sur la place pourront être verbalisés / Se débarrasser proprement de son mégot de cigarette et de son chewing-gum. Des cendriers sont à votre disposition à l'entrée de chaque espace / Nous vous demandons de marcher et de vous déplacer avec calme dans les salles d'exposition et les espaces muséographiques / Nos amis les animaux ne sont pas admis dans les espaces muséographiques / Parler à voix basse. L'usage du téléphone portable est toléré dans le respect des autres / Ne pas manger, boire ou fumer dans les espaces muséographiques / Merci de ne pas toucher aux objets exposés. Ces derniers ont été des objets du quotidien mais ce sont désormais des objets de collection, inventoriés et protégés. Ils sont fragiles, merci de les respecter / Ne pas s'adosser aux murs ou y apposer ses pieds / Ne pas s'appuyer sur les murs ou les vitrines pour prendre des notes / Les photos sont autorisées sans flash ni trépied.

RAPPEL : La visite libre, comme la visite guidée, doit se faire groupée.

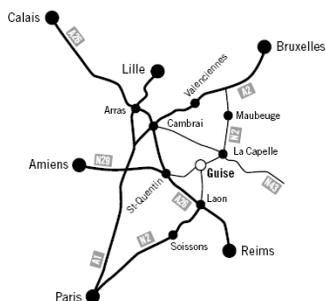
En cas de non-respect de ce règlement, les agents de pourront être amenés à vous demander de quitter les lieux.

Crédits photographiques : **Page de couv.** : phot. L. Lesur © Familistère de Guise / **Page 3** : phot. NAI © Familistère de Guise / **Page 5** : phot Xavier Renoux / **Page 7** : phot. 1 et 2 Hugues Fontaine © Familistère de Guise / phot. 3 Xavier Renoux / phot. 4 Georges Fessy © Familistère de Guise / **Page 8** : phot. 1 S.Chalmeau © Familistère de Guise / phot. 2 Animaviva © Familistère de Guise / phot. 3 et 4 Hugues Fontaine © Familistère de Guise / **Page 9** : phot. 1 et 2 Georges Fessy © Familistère de Guise / phot. 3 © Familistère de Guise / phot. 4 NAI © Familistère de Guise / **Page 10** : phot. © Familistère de Guise / **Page 11** : phot. AG © Familistère de Guise / **Pages 12** : phot. 1 AG © Familistère de Guise © Familistère de Guise / phot. 2 L. Lesur © Familistère de Guise / phot. 3 © Familistère de Guise / **Page 13** : phot. 1 Hugues Fontaine © Familistère de Guise / phot. 2 Georges Fessy © Familistère de Guise / phot. 3 © Familistère de Guise / **Page 14** : © Familistère de Guise / **Page 15** : phot. S.Chalmeau © Familistère de Guise / **Page 16** : © Familistère de Guise / **Page 17** : phot. 1 H.Rocoulet © Club du Vieux Manoir / phot. 2 © Musée départemental Henri Matisse / **Page 18** : phot. 1, 2 et 3 © Familistère de Guise / phot. 4 © VDMA / **Page 19** : phot. 1 © Démocrate de l'Aisne / phot. 2 et 3 © Écomusée de l'Avesnois / **Page 20** : phot. 1 L. Lesur / phot. 2 © Guinguette de la plage d'Isle / phot. 3 © Restaurant l'Astrée / **Page 21** : phot 1 © Marolles Leduc / phot. 2 © Ferme de la Chapelle Jérôme / Dernière de couv. : S.Chalmeau © Familistère de Guise.



WWW.FAMILISTERE.COM

Suivez-nous sur  



ACCÈS

- Paris > Guise**
186 km, par A1 puis A29 puis N29
- Lille > Guise**
108 km par A1 puis A26 puis N29
- Laon > Guise**
41 km, par D967 puis D946
- St Quentin > Guise**
28 km, par N29
- Amiens > Guise**
104 km, par A29 puis N29
- Charleville-Mézières > Guise**
88 km, par N43 et N29
- Reims > Guise**
91 km, par A26 puis D967 puis D946

CONTACTS

SERVICE COMMERCIAL FAMILISTÈRE DE GUISE

Régie du Familistère
178 / 179 Familistère pavillon central
F 02120 Guise
Tél. 00 33 (0)3 23 61 35 36
Fax 00 33 (0)3 23 05 85 90
reservation@familistere.com
servicecommercial@familistere.com



Le Familistère de Guise est un musée de France, il est classé aux monuments historiques. Le programme Utopia de valorisation du Familistère de Guise est conduit par le syndicat mixte du Familistère Godin, qui réunit le Département de l'Aisne et la Ville de Guise. Il est financé par le Département de l'Aisne avec le soutien de la Région Hauts-de-France, de l'État (ministère de la Culture et de la communication) et de l'Union européenne (FEDER).